PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE BOURGEOISIALE
19 JUIN 2023

Cette assemblée se déroule à la salle Multibleck du Centre scolaire directement après l'assemblée primaire devant une trentaine de personnes. La séance débute à 20h30.

Monsieur le Président Raphaël Vuigner donne connaissance de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du comptes 2022
3. Rapport de l'organe de contrôle des comptes 2022
4. Approbation des comptes 2022
5. Divers

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Le procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale a été publié sur le site internet et mis à disposition au guichet communal. Ainsi, l'Assemblé bourgeoisiale ne souhaite pas sa lecture et l'approuve sans modification (1 abstention).

2. PRESENTATION DU COMPTES 2022

Le Caissier, M. Slaven Rankic, présente les comptes 2022.

Ils présentent ; à l'actif des biens-fonds de Fr. 16'527.00, et un c/c « Municipalité de Grimisuat » de Fr. 110'204.90; au passif, une fortune initiale de Fr. 127'586.65 et une perte de l'exercice de Fr. 854.75, comprenant les impôts, les frais de contrôle des comptes et la cotisation à la fédération des bourgeoisies. Le bilan total se monte à Fr. 126'731.90.

L'assemblée n'ayant pas de question, le Président clôt la présentation des comptes 2022 de la bourgeoisie.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE DES COMPTES 2022

En tant que réviseur agréé, la fiduciaire Fidag, par M. Philippe Pierroz, a donné lecture du rapport de l'organe de contrôle lors de son rapport des comptes et recommande l'assemblée bourgeoisiale d'accepter les comptes tels que présentés.

3. APPROBATION DU COMPTES 2022

Les comptes 2022 sont acceptés par l'assemblée bourgeoisiale à l'unanimité à main levée.

4. DIVERS

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président remercie l'assemblée bourgeoisiale de sa participation et de la confiance témoignée.

Il clôt la séance à 21h00.

COMMUNE DE GRIMISUAT

Le Président	Le Secrétaire
Raphaël Vuigner	Sébastien Penon